cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Mélisa Langevin
https://www.cadre21.org/membres/2a33dfd00e0140282dc3d2ed

Date d'obtention : 2021-02-17 05:31:37

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Empêche la propagation d'images et de vidéos à caractère sexuels et évite que la situation prenne des proportions démesurés

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

De ne pas aller au-delà de mon mandat et pouvoir prévenir les risques.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

L'intention en arrière du geste et l'impact que cela peut avoir sur les personnes concernées dans le contexte scolaire.